



CAPALEA REND ACCESSIBLES AUX TPE, PME, ARTISANS ET LIBÉRAUX, LES AVANTAGES RÉSERVÉS JUSQU'ICI AUX SALARIÉS DES GRANDES ENTREPRISES VIA LEURS CE

Capalea¹ est née d'une indignation : pourquoi les avantages préférentiels obtenus grâce aux Comités d'Entreprise, seraient-ils réservés aux seuls salariés des grandes entreprises ? Pour Eric Di Gioia, l'envie de réparer cette inéquité - ressentie encore plus fortement en temps de crise - est ainsi à l'origine de la création de Capalea.

Grâce à Capalea, les collaborateurs et chefs d'entreprises de moins de 50 salariés, mais aussi les artisans, libéraux, agents... peuvent bénéficier des avantages réservés jusqu'ici aux salariés des grandes entreprises, via leur CE. Depuis septembre, Capalea leur ouvre accès à des remises et avantages permanents, négociés auprès de 1 500 enseignes nationales, locales et sites marchands. Au début d'une année 2014 qui démarre avec un pouvoir d'achat en berne dans presque tous les secteurs, c'est une opportunité bienvenue.

Accessibles sur le site www.capalea.fr pour 6.99 € TTC / mois, les réductions couvrent l'ensemble des domaines de la consommation courante : alimentation, habillement, beauté, sport, loisirs, voyages, spectacles, auto-moto, maison, équipements, bricolage... Elles permettent d'économiser 800 € TTC / an en moyenne sur les dépenses courantes d'un ménage français (base INSEE), et environ 225€ TTC / an sur les seules dépenses alimentaires. Elles se présentent sous la forme de coupons à imprimer ou acheter à l'avance, ou de codes de remises à communiquer lors du paiement.

Alors que 50% des salariés et agents français - plus fort taux en Europe - placent le niveau de leur salaire comme préoccupation principale (*Le pouvoir d'achat, préoccupation majeure des salariés et agents français*, Baromètre Edenred Ipsos Bien-être et motivation, 24 septembre 2013), l'offre de Capalea est un levier de motivation efficace. Pour un coût minime (70,13 € HT / an et par collaborateur), l'entreprise peut leur offrir un gain de pouvoir d'achat substantiel. En outre, elle ne paie aucune charge sociale sur l'abonnement*.

**L'inscription aux services Capalea se fait en ligne sur le site [capalea.fr](http://www.capalea.fr),
ou par téléphone, au 04.11.71.75.75.**

¹ littéralement et initialement : Club pour l'Amélioration du Pouvoir d'Achat des Libéraux, Entrepreneurs et Artisans

*Toute entreprise de moins de 50 salariés et sans comité d'entreprise, est exonérée de cotisations et contributions de Sécurité Sociale sur les avantages qu'elle octroie à ses collaborateurs, pour un montant maximal de 5% du plafond de la Sécurité Sociale, soit 154€ en 2013.

A propos de Capalea :

En mars 2012, Eric di Gioia quitte l'entreprise dans laquelle il est responsable des ventes et décide de se lancer dans une aventure un peu folle : rendre accessibles à tous les avantages auxquels seule une minorité a pour l'instant accès. Fort de ses compétences en télévente et de sa connaissance du milieu libéral, il convainc les partenaires et les banques de le suivre et crée son entreprise 18 mois plus tard, à Gallargues le Montueux (30), entre Nîmes et Montpellier.

Parce que la consommation a un impact sur l'environnement et sur le constat que les services et produits les moins énergivores, conçus et fabriqués localement... sont souvent plus chers que les autres, Capalea s'engage à développer une gamme d'avantages et réductions spécifiques auprès de partenaires proposant services et/ou produits reconnus pour leurs qualités environnementales et/ou sociales.

Convaincu que le travail peut, et doit, être un moyen d'épanouissement, Eric Di Gioia mène au sein même de Capalea une politique sociale attractive : salaires environ 50% supérieurs à l'équivalent français moyen ; intéressement des collaborateurs aux résultats de l'entreprise; plan de formation ambitieux; promotion de la diversité (5 salariés sur 17 en reconversion professionnelle, pyramide des âges allant de 24 à 54 ans) ; et bien sûr, abonnement Capalea offert à chaque collaborateur !

**Bonne année 2014 ! Du 2 au 23 janvier, un concours Facebook
pour gagner des abonnements annuels aux avantages et réductions négociés par Capalea
<http://on.fb.me/1caEZs7>**

Contact presse

ComOnLight /RendezVous RP
Stéphanie Gentilhomme
Marion Vanbelle
stephaniegentilhomme@rendezvous-rp.com
marionvanbelle@rendezvous-rp.com
04 75 62 33 74 - 06 84 61 62 68